

Les Cahiers des Dix



Les origines de la Société royale

Victor Morin, LL. D., M.S.R.C.

Numéro 2, 1937

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078843ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, V. (1937). Les origines de la Société royale. *Les Cahiers des Dix*, (2), 157–198. <https://doi.org/10.7202/1078843ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les origines

de la Société royale ¹

Par VICTOR MORIN, LL. D., M.S.R.C.

Dans un volume publié en 1932 à l'occasion du cinquantenaire de la *Société royale du Canada*, M. Lawrence-J. Burpee, alors secrétaire et plus tard président de cette institution, déplorait dans les termes suivants l'absence de documents qui auraient pu nous renseigner sur les origines de notre Académie nationale : « Unfortunately, écrivait-il, we have no records of what took place, beyond the Report of the Provisional Council, and that does not reveal the magnitude of the task with which that devoted little group of Canadians was confronted. »

En faisant cette affirmation M. Burpee oubliait évidemment ou ignorait peut-être que Benjamin Sulte, un des fondateurs de l'institution, était un grand « ramasseur de documents » et que son héritier littéraire, Gérard Malchelosse, les a recueillis pieusement pour en faire profiter les chercheurs qui veulent s'éclairer sur un point obscur de notre histoire. Il ignorait peut-être aussi que Faucher de Saint-Maurice, à qui le marquis de Lorne s'était plus particulièrement confié pour organiser la section de littérature française, avait à ce sujet une correspondance volumineuse dont il avait permis à Sulte de prendre copie.

Ayant eu l'avantage d'avoir accès à ces pièces inédites, et les choses intéressantes que j'y ai trouvées m'ayant porté à relire les ar-

1. M. Morin vient d'être élu à la vice-présidence de cette société (L'éditeur).

ticles de journaux et de revues publiés à cette époque, j'ai cru qu'il importerait de fixer ce point de notre histoire littéraire, du moins en ce qui s'en rapporte à la section qui nous intéresse plus particulièrement et qu'on désigne parfois sous le nom d'*Académie canadienne*. J'ai cru qu'il serait intéressant de comparer en même temps les trac-tations qui ont provoqué la naissance de cette société avec celles qui ont précédé la fondation de ses soeurs aînées d'outre-mer, laissant aux membres des autres sections le soin de se livrer à des recherches ana-logues sur la formation de leurs institutions respectives.

Telle est, en deux mots, la raison d'être du présent article.

LES PRELUDES

Le conflit séculaire entre les couronnes de France et d'Angle-terre pour la possession du Canada n'était guère favorable aux ma-nifestations littéraires ou scientifiques sous le régime français; mais, dès que le traité de Versailles eût définitivement assuré la paix aux ha-bitants de ce pays, l'activité intellectuelle ne tarda pas à reprendre ses droits.

Bougainville signale cependant un Cercle littéraire qui existait en Nouvelle-France avant 1757, et, dans un article sur la poésie fran-çaise au Canada, Benjamin Sulte en mentionne un autre qui fleurissait à Québec entre les années 1777 et 1780, sans nous donner d'indica-tions plus précises à son sujet. En 1778, le public lettré était assez nombreux pour que l'imprimeur Mesplets se crût justifié de fonder une *Gazette littéraire* à Montréal. A Québec, une *Société littéraire* dont la devise était *Floreamus in nemoribus* distribuait des prix de poésie dès 1809. Lord Dalhousie fondait la *Société littéraire et his-torique de Québec* en 1824 ; cinq ans plus tard, une *Société d'histoire naturelle* voyait le jour à Montréal ; le *Canadian Institute* était ins-titué à Toronto vers 1849 ; enfin la *Société historique de Montréal*,

fondée en 1858, ouvrait largement ses portes aux pionniers de l'éclosion littéraire de 1860.

Il existait donc au siècle dernier, dans les principales villes du Canada, des associations littéraires et scientifiques qui possédaient des bibliothèques, publiaient des annuaires, et conviaient le public à entendre des conférences. L'une des plus célèbres fut *l'Institut canadien*, fondé à Montréal en 1844 et interdit par l'autorité religieuse en 1868. Sa bibliothèque a été versée dans celle de l'Institut Fraser et en fait encore aujourd'hui partie.

Lorsque la Confédération canadienne établit sa capitale à Ottawa, *l'Institut canadien-français* de cette ville, dont la fondation remontait à 1852, s'enrichit du groupe des écrivains, des chercheurs et des savants qui faisaient partie du service civil, et il ne tarda pas à prendre la tête du mouvement littéraire. Grâce à son initiative, une convention des différents instituts, sociétés et cercles du pays eut lieu en 1877; le projet d'une *Académie canadienne* y fut discuté; des articles de propagande furent publiés dans *le Canada* (d'Ottawa) et autres journaux de l'époque, mais le projet en fut généralement traité de « chimère irréalisable. »

Parmi les plus ardents promoteurs de cette idée se trouvait Benjamin Sulte qui y mit toute la fougue de son tempérament militaire. De concert avec J.-P. Tardivel, propriétaire et éditeur de la *Vérité*, de Québec, il se bornait pourtant encore à préconiser l'épuration du vocabulaire des Canadiens de langue française tout en l'enrichissant des expressions propres à ce pays. Tous deux s'insurgeaient contre le qualificatif injurieux de « patois, » dont on commençait dès lors à gratifier notre langage et ils réclamaient à cet effet l'établissement d'un congrès littéraire de nos principaux écrivains qui prendrait à son compte, au Canada, l'oeuvre du *Dictionnaire de l'Académie* en France. Sulte entrevoyait en outre la fondation plus ou moins éloignée de *prix littéraires* destinés à couronner les succès de notre jeune

littérature et il terminait un article enthousiaste sur ces divers projets en s'écriant : « Fondons notre Académie ! » ¹

Sauf quelques honorables exceptions, la proposition de cette académie fut pourtant accueillie avec indifférence, sinon avec hostilité. Quelques journaux la tournèrent même en ridicule. Pourquoi ? On n'a jamais pu se l'expliquer clairement; c'était « une chimère de M. Sulte » et l'argumentation n'allait pas plus loin.

Pourtant, l'idée faisait son chemin et, adhésion des plus précieuses, elle avait recueilli un puissant adepte en haut lieu. Le 29 avril 1881, le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, ayant invité Sulte à sa table avec les professeurs Campbell et Darey, de l'Université McGill, la conversation ne tarda pas à tomber sur les travaux de *l'Institut canadien-français* d'Ottawa et s'orienta peu à peu vers les projets que nous venons d'esquisser. Les vues des interlocuteurs étaient encore confuses à ce moment et ne concordaient pas exactement. Les professeurs de McGill n'envisageaient que le côté scientifique d'une institution qui serait basée sur la *Royal Society*, de Londres, tandis que Sulte ne songeait qu'à une réplique de *l'Académie française* qui s'occuperait principalement du vocabulaire canadien-français. Le marquis de Lorne, ayant une conception plus élargie du projet qu'il caressait depuis quelque temps et auquel il voulait faire participer les deux principaux éléments de notre population, rallia les suffrages en proposant une institution qui réunirait les lettres et les sciences en sections distinctes, sur le modèle de *l'Institut de France*, tout en tenant compte de la dualité des langues au Canada.

« Mais, fit observer Sulte à ce moment, il ne suffit pas de lancer un projet de cette envergure, il faut en assurer la réalisation, et si *l'Académie française* a pu être fondée, elle le doit à l'énergie, à la persévérance, et surtout à la libéralité de Richelieu qui fit adopter les mesures nécessaires pour en assurer l'existence. » L'allusion était sans

1. Voir le *Canada* (d'Ottawa) aux dates des 19, 20 et 21 avril 1880.

doute hardie, mais la hardiesse est de mise quand on désire ardemment la fondation d'une oeuvre. Le marquis déclara qu'il se chargeait de ce soin et les convives se séparèrent avec la conviction que, dès lors, la *Société royale du Canada* était virtuellement fondée.

Au cours de l'été suivant, le gouverneur-général vint faire son séjour habituel à la citadelle de Québec et, comme les journalistes en quête de nouvelles ne manquèrent pas de solliciter audience, il causa volontiers de l'institution qu'il rêvait de fonder. Le projet, venant de haut lieu, s'imposait cette fois avec beaucoup plus d'autorité et (ô instabilité des opinions humaines !) la presse fut unanime à y applaudir. Le 16 juin 1881, Nazaire Le Vasseur, qui dirigeait alors *l'Événement*, écrivait à Benjamin Sulte : « Je viens de rencontrer le marquis de Lorne qui m'a parlé longuement de son projet d'Académie littéraire et scientifique au Canada. Il voudrait avoir l'opinion de littérateurs canadiens dans la presse. Prenez-moi donc votre bonne plume de Tolède et faites-moi donc, dans le *Canada* ou ailleurs, un article enthousiaste et sensé sur la future Athénée et ses avantages pour nous, parias de la plume. Envoyez au gouverneur, à la citadelle, Québec, un numéro du journal qui publiera votre article sous votre signature. »

On voit que le vent avait tourné. En réponse à cette invitation, Sulte écrivit pour *l'Événement* du 22 juillet 1881 un résumé des articles qu'il avait publiés dans le *Canada* l'année précédente sur la fondation d'un Congrès littéraire en y ajoutant le commentaire suivant : « Le présent article a été publié il y a quinze mois et fut fort mal accueilli par la presse. J'ai répondu que cinq années se s'écouleraient pas sans voir naître une organisation de cette nature. Je le répète aujourd'hui avec d'autant plus de confiance que le projet, conçu par un haut personnage et mentionné depuis quelques semaines dans nos journaux, tout en embrassant beaucoup plus que le mien, a été salué d'un véritable feu de joie. »

Sir James-M. LeMoine et Faucher de Saint-Maurice étaient alors

deux des personnalités littéraires les plus en vue de la région de Québec ; ils avaient publié chacun une dizaine d'ouvrages littéraires, historiques et scientifiques et c'est à eux que le marquis de Lorne songea naturellement à confier l'organisation de la section de littérature française. Sir James était également bien vu des deux principaux éléments de la population ; français par son père et écossais par sa mère, il avait écrit dans les deux langues. De nature enthousiaste, et jaloux des prérogatives de sa race, Faucher était tout désigné pour s'occuper de la mise en oeuvre de la section française, de concert avec son collègue et le gouverneur ainsi qu'avec les collaborateurs des autres groupes que celui-ci avait indiqués. Quant à la direction générale du mouvement, le marquis de Lorne s'en était rapporté à sir J.-W. Dawson, principal de l'Université McGill à Montréal, qui en devint le pivot.

Mais avant d'entrer dans les détails de l'organisation, il convient, croyons-nous, de dire un mot des deux institutions qui avaient inspiré le fondateur et du champ d'action de ces deux « modèles, » si distinctement caractéristiques du tempérament de deux peuples voisins : *l'Institut de France* et *The Royal Society of London*.

LES MODELES

Dans le premier *Cahier des Dix*, nous avons donné quelques renseignements sur la naissance de *l'Académie française* ; qu'il nous soit permis d'indiquer succinctement la suite de ses principales étapes.

Fondée par la volonté de Richelieu le 13 mars 1634, ses lettres patentes furent signées par Louis XIII le 2 janvier 1635, mais le tout-puissant Parlement, redoutant l'autorité de la nouvelle institution à côté de la sienne, refusa pendant deux ans de les enregistrer. Cette reconnaissance officielle lui ayant été accordée, l'Académie n'était pour tant pas à bout de ses tribulations ; elle coula des jours heureux sous la monarchie pendant un siècle et demi, mais elle fut soupçonnée de

fomenteur des idées royalistes au sein de la Révolution. Accusée par les farouches républicains de 1793 de constituer une « aristocratie intellectuelle, » elle fut supprimée par un décret de la Convention le 8 août de la même année.

L'intellectualité ne perd cependant jamais ses droits en France. On sentit qu'on avait fait fausse route et, comme on voulait en même temps rendre hommage à toutes les manifestations du savoir en encourageant les recherches scientifiques, cette même Convention fondait, deux ans plus tard, ³ un organisme plus complet sous le nom de *l'Institut national* dont *l'Académie française* était appelée à faire partie sous la rubrique de « Classe de littérature et des beaux arts. »

Après diverses « pérégrinations » sous l'Empire, sous la Restauration, sous la Révolution de 1830, sous le second Empire et enfin sous la République, la France « est le seul pays qui possède aujourd'hui, dit Ernest Renan, ⁴ un Institut où tous les efforts de l'esprit humain sont liés en faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le philologue, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le jurisconsulte, le sculpteur, le peintre et le musicien peuvent s'appeler confrères. » Il aurait pu signaler en outre les patientes recherches et les découvertes si bienfaisantes pour l'humanité qui ont été faites par les médecins, les chimistes, les minéralogistes, les ingénieurs, les mécaniciens et tous ces chercheurs qui ont peut-être rendu plus de services à l'humanité que les plus grands philosophes de tous les temps.

L'Institut de France comprend donc aujourd'hui cinq académies :

I. *L'Académie française* dont nous avons parlé précédemment. Elle compte quarante membres qu'on désigne populairement sous le nom d'*Immortels*, et c'est la plus célèbre de ces institutions.

3. Le 25 octobre 1795, dans les derniers jours de son existence.

4. *Questions contemporaines*, Paris, 1868.

II. *L'Académie des Sciences* qui, lors de l'abolition de sa soeur aînée par le coup d'Etat de la Convention, devint la première classe du nouvel Institut. Elle se compose de soixante-cinq membres et embrasse toutes les sciences naturelles.

III. *L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* qui s'occupe de toutes questions d'histoire et d'archéologie et compte quarante membres.

IV. *L'Académie des Sciences Morales et Politiques* dont le nom indique suffisamment les activités. Ses cinquante membres sont élus au scrutin par chacune des académies.

V. Enfin *l'Académie des Beaux Arts* dont la création remonte à Mazarin et qui réunit les artistes en tous genres au nombre de quarante membres.

Il va de soi que les fauteuils de ces diverses institutions sont le point de mire de nombreuses convoitises et l'objet des plus savantes intrigues. Les visites intéressées des candidats à ceux qui décideront de leur sort et les épigrammes dont les *Immortels* sont ensuite victimes de la part des écartés faisaient dire à Fontenelle :

Quand nous sommes quarante on se moque de nous ;
Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux.

Les visites obligatoires des aspirants à l'immortalité de *l'Académie française* ont été mises au nombre des conditions rigoureuses de toute candidature à cette institution depuis l'humiliante déconvenue qu'elle a subie en offrant spontanément d'ouvrir ses portes au janséniste Arnould d'Andilly qui déclara lui préférer Port-Royal, et surtout à la suite d'une seconde rebuffade aux mains du farouche démocrate Béranger qui répondit à ses avances par une chanson satirique.

Et pourtant, n'en déplaise à l'auteur des *Quarante médaillons*, Barbey d'Aurevilly, une élection à *l'Institut de France* consacre en quelque sorte, au moins la plupart du temps, le mérite d'un littéra-

teur ou d'un savant. Mais il arrive trop souvent aussi que cette consécration semble servir d'épithaphe à l'heureux élu; il se complaît dans sa gloire et cesse d'écrire quand il devrait, au contraire, mettre en relief, par la poursuite de ses travaux et la publication d'oeuvres nouvelles, la distinction dont il a été l'objet. ⁵

En Angleterre, l'esprit positif de la race anglo-saxonne a donné plus d'importance aux recherches scientifiques qu'à la littérature imaginative dans la création de son Institut national. La fondation de la *Royal Society* (dont le titre officiel est : *The Royal Society of London for Improving Natural Knowledge*) remonte au 28 novembre 1660, alors que douze *worthy persons, inquisitive into natural philosophy and other parts of human learning* qui se réunissaient chaque semaine depuis 1645 sous le nom de *Invisible Colledge*, appellation chère aux mystiques de cette époque, décidèrent de fonder un *Colledge for the Promoting of Physico-Mathematical Experimental Learning*. Ces fondateurs étaient : Lord Brouncker, sir Robert Moray, sir Paul Neile, Dr Goddard, Dr Petty, Dr Wilkins, MM. Ball, Boyle, Bruce, Hill, Rooke et Wren.

Les réunions furent fixées au mercredi de chaque semaine ; des règlements furent adoptés établissant un droit d'entrée de dix shillings et une contribution hebdomadaire d'un shilling ; le nombre des sociétaires fut limité à cinquante-cinq, mais on y accueillit les membres du Collège des médecins et les professeurs de sciences mathématiques, physiques et philosophiques des universités à titre d'associés. Le roi (Charles II) ayant fait connaître son bon plaisir de l'existence de cette société, une charte royale d'incorporation lui fut octroyée sous le grand sceau le 15 juillet 1662. Le lieu des réunions fut établi au collège Gresham et sir Robert Moray fut appelé à la présidence.

5. Et n'allons pas croire que cette observation s'adresse uniquement à la France; songeons au contraire que nous avons des liens de parenté très étroite avec elle.

Les études auxquelles se livraient les membres de cette docte association rayonnèrent bientôt au delà des bornes du royaume. Le secrétaire fut chargé d'entretenir une correspondance suivie avec les savants d'Europe et, comme il en résultait des communications importantes pour la science, on décida d'en faire la publication sous le nom de *Philosophical Transactions*. Le premier fascicule porte la date du 6 mars 1664 et cette précieuse collection est bien connue des savants du monde entier.

L'honneur de faire partie de cette société de savants ne tarda pas à exciter de nombreuses convoitises, et, pendant la présidence de sir Joseph Banks, une faction conduite par le Dr Horsley, entreprit une campagne, au cours des années 1783 et 1784, pour en élargir les cadres, mais la majorité des membres appuya la politique de son président qui voulait attacher encore plus de prix à la dignité de sociétaire en en rendant l'accès plus difficile. ⁶ Les mutins changèrent alors leurs batteries et fondèrent des sociétés auxiliaires dont la première fut constituée par charte royale en 1788 sous le nom de *Linnean Society*. D'autres suivirent cet exemple, telles que la *Geological Society* fondée en 1807, la *Royal Astronomical Society* en 1820, puis la *Chemical Society*, la *Royal Geographical Society* et la *Entomological Society* par la suite.

Il est intéressant d'observer à ce sujet l'évolution des esprits chez les différentes nations européennes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Durant cent cinquante ans l'*Académie française* eut, en France, le monopole officiel du mouvement intellectuel qui semblait se confiner à la littérature, tandis que la *Royal Society* centralisait les activités scientifiques en Angleterre dans un cercle plutôt restreint.

Par ailleurs, des académies ou sociétés de culture des lettres, des sciences et des arts se fondèrent et se développèrent, sous la pro-

6. Un compte-rendu de la polémique engagée à cette occasion a été publié sous le titre de *An Authentic Narrative of the Dissensions and Debates in the Royal Society*, rapporté par Weld dans son histoire de cette société.

tection de princes amis, dans divers autres pays de l'Europe artistique, littéraire et scientifique. L'Italie eut l'*Accademia de' Secreti* (1560), l'*Accademia Lincei* plus tard détronée par l'*Accademia del Cimento*, sans compter les cénacles tels que l'*Accademia della Crusca*, l'*Accademia dei Umoristi*, *dei Intronati*, *dei Infiammati* et combien d'autres. En Espagne, des académies de peinture, de sculpture et d'architecture furent fondées par Philippe V et, plus tard, l'*Académie royale espagnole de Madrid* en 1713; en Allemagne, l'académie linguistique de Weimar (1617), le *Collegium Curiosum* d'Altorff, fondé sur le modèle de l'*Accademia del Cimento* d'Italie en 1672, et l'*Académie royale des sciences*, de Berlin, en 1700; en Suède, l'*Académie d'Upsal* (1710), l'*Académie des sciences*, de Stockholm (1739), l'*Académie royale suédoise* (1786), etc.

En un mot, les rois d'Europe fondèrent à l'envi des institutions qui se distinguèrent par la production d'oeuvres magistrales de leurs membres et évoluèrent dans diverses directions suivant les dispositions particulières de leurs pays d'origine. Il n'entre pas dans les attributions de cette étude de les analyser ; nous nous bornons à les signaler.

Mais, de même que nous avons fait allusion aux épigrammes dont la « littéraire » *Académie française* eut à souffrir, qu'il nous soit permis de terminer cette courte revue par le récit d'une « roserie » dont sa soeur cadette, la « scientifique » *Royal Society of London* fut victime aux mains d'un remuant apothicaire du nom de John Hill, qui se faisait appeler « sir John » depuis qu'il avait été décoré de l'Ordre de l'Etoile polaire par le roi de Suède et qui se vengea de la façon suivante de n'avoir pu pénétrer dans l'enceinte de la docte académie.

C'était à l'époque où l'on venait de découvrir les propriétés antiseptiques du goudron, alors qu'on ne connaissait pas encore les « microbes » et encore moins le moyen de les combattre. La société reçut un jour, en séance publique, une intéressante communication d'un soi-disant médecin de province, habitant le littoral, qui déclarait

avoir accompli une cure merveilleuse sur un matelot qui s'était cassé la jambe. « La fracture était double, disait-il, et dans le sens longitudinal. Grâce aux savantes communications récemment faites à votre société sur les propriétés de l'eau de goudron ⁷ j'eus l'idée de rapprocher les deux parties en les arrosant copieusement de cette eau, après quoi j'assujettis la jambe, ainsi remise en place, avec une ficelle goudronnée dont je l'entourai en rangs serrés. Le pauvre matelot se trouva si bien de l'efficacité de ce remède qu'il put alors s'en retourner chez lui, quoique boitant un peu. Je vous tiendrai au courant des développements de cette cure. »

Deux écoles engagèrent aussitôt la discussion, l'une appuyant fortement sur les propriétés curatives de l'eau de goudron, tandis que l'autre faisait prudemment ses réserves. On allait imprimer le résultat de cette discussion dans les *Mémoires* de la société lorsqu'à la séance suivante le secrétaire donna lecture de la nouvelle communication promise par le médecin de campagne. « Mon matelot, disait-il, se porte comme un charme et il circule partout comme avant son accident. » Seulement, il y avait au bas de cette seconde lettre un *postscriptum* signé cette fois « Sir John Hill » qui ajoutait : « Je crois avoir oublié de vous dire, dans ma lettre précédente, que la jambe cassée de mon matelot était une jambe de bois. »

Inutile de dire avec quel éclat de rire ces derniers mots furent accueillis, mais il paraît que le rictus des tenants de *l'eau de goudron* était quelque peu « jaune. »

L'ORGANISATION

Ayant décrit la genèse, plutôt laborieuse, de la *Société royale du Canada*, il nous reste à indiquer les tractations de son organisation, et c'est ici que les documents inédits auxquels nous avons eu accès

7. Préparation qui consistait à faire macérer du goudron minéral dans l'eau.

nous permettront de combler la lacune dont le président Burpee se plaignait à l'occasion du cinquantenaire.

Dès l'origine du projet, Son Excellence le gouverneur-général avait songé à n'établir que deux divisions : la *littérature* et les *sciences* ; mais à la suite des représentations qui lui furent faites, elle en vint à la décision de subdiviser chacune de ces catégories en deux sections : la 1ère fut attribuée à la littérature de langue française en y comprenant l'histoire, l'archéologie et les sujets connexes ; la 2ième à la littérature de langue anglaise avec les mêmes sujets ; dans la division des sciences, la 3ième section devait embrasser les mathématiques, la physique et la chimie ; enfin la 4ième devait comprendre la géologie et la biologie. C'est cette division qui existe encore aujourd'hui, sauf la subdivision de la 4ième section dont la biologie fut détachée en 1918 pour se constituer en une 5ième section.

Mais il est évident que le fondateur avait besoin de concours extérieurs pour mener son entreprise à bonne fin. Ayant appelé sir J.-W. Dawson, principal de l'Université McGill, à en assumer la présidence générale, ainsi que nous avons dit précédemment, il jeta les yeux sur l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau, ancien ministre de l'Instruction publique à Québec, pour représenter l'élément de langue française, à titre de vice-président *cum futura successione*, et sur J.-G. Bourinot, assistant-greffier de la Chambre des Communes, à titre de secrétaire-général.

Pour l'organisation des diverses sections, il fit appel aux personnalités suivantes :

SECTION I : sir James-M. LeMoine, membre de la Société Américaine de France, et Faucher de Saint-Maurice, membre honoraire de la Société des Gens de Lettres de France.

SECTION II : sir Daniel Wilson, LL. D., président de l'Université de Toronto, et Goldwin Smith, M.A., économiste.

SECTION III : Thomas-Sterry Hunt, LL. D., professeur de géo-

logie et de chimie, et Charles-H. Carpmael, M.A., surintendant du service météorologique du Canada.

SECTION IV : A.-R.-C. Selwyn, LL. D., directeur du service géologique du Canada, et George Lawson, Ph. D., LL. D., de l'Université Dalhousie.

Le marquis de Lorne était des mieux disposés à l'égard des écrivains de langue française ; il voulait leur assurer une représentation équitable et une autonomie complète dans la société projetée. On en voit la preuve dans une lettre qu'il écrivait de la citadelle de Québec à Faucher de Saint-Maurice, en date du 25 juin 1881, où il disait :

« The plans to be considered with reference to the point in Canadian Authors who write in the French language in the new Literary Union are, I think, these :

« 1o. That there shall always be 10 out of 40 seats allowed to French writers and that they should alone elect candidates who write in French ;

« 2o. Or that all the members of the Litterary Union should vote for all candidates, but that when there is a vacancy amongst the French 10, a French Canadian vote shall count equal to 3, 4 or 5 English votes, according to the population given at the last census ;

« 3o. Or that the number of French Canadian seats shall be 10 or 15 and that, as in the Dominion House of Commons, this number shall be the « Pivot Number » in determining the total number of members of the Union.

« These are the plans I should like to see discussed in the Press.

« Believe me Yours truly,

(signé) LORNE. »

La correspondance et les entrevues se continuèrent au cours de l'été entre le marquis et les diverses personnes qu'il avait appelées à

collaborer avec lui dans l'organisation des sections ; au mois d'octobre suivant, Son Excellence recevait, à Rideau Hall, sir J.-W. Dawson et M. J.-G. Bourinot, respectivement désignés à la présidence et au secrétariat de la future académie, ainsi que MM. Faucher de Saint-Maurice, Grant, Selwyn et Lawson, représentant les sections projetées. On discuta les détails du fonctionnement de la société que le marquis de Lorne voulait peu nombreuse et difficile d'accès ; il désirait que l'élément canadien-français y fût largement représenté et suggérait que chaque séance annuelle eût lieu dans une ville différente du Canada. ⁸ Une des tâches les plus délicates à remplir était celle du choix de ceux qui seraient appelés à la distinction de membres du futur Institut, et Son Excellence établit, comme première condition, que les candidats éligibles eussent publié au moins un livre qui servirait de *criterium* de leurs mérites.

Les organisateurs avaient dès lors assez de travail sur les tablettes pour s'occuper pendant plusieurs mois et le marquis de Lorne partit en voyage outre-mer le 4 novembre pour ne revenir que le 23 janvier suivant. Pendant cette absence, le comité travailla ferme à préparer des projets de règlements et des listes de candidatures qui furent soumis et chaudement discutés en assemblée plénière tenue chez son président, sir J.-W. Dawson, à Montréal, le 29 décembre 1881. Disons de suite que la préoccupation constante de Faucher de Saint-Maurice, au cours de ces travaux d'approche, était d'assurer l'autonomie, sinon l'influence adéquate des Canadiens-français dans le rouage de l'institution, et qu'il eut l'appui constant de sir James-M. LeMoine dont les opinions, à raison de ses ascendances bilingues, avaient un poids considérable auprès des anglophones.

Le marquis de Lorne avait d'abord projeté de limiter le nombre des membres de la société à quarante, avec attribution de dix à chaque section, tout en laissant à celles-ci le droit de créer des « honorariats »

8. Cf. Discours d'inauguration de Faucher de Saint-Maurice à la section française le 25 mai 1882.

supplémentaires, mais ce système ayant été jugé fautif à l'assemblée du 29 décembre, il fut suggéré d'en porter plutôt le nombre à quinze (quelques-uns en voulaient même vingt) comme chiffre immuable pour chaque section et de faire des représentations à cet effet au fondateur.

Chacun des membres du comité d'organisation ayant été invité à préparer une liste de candidats éligibles pour la soumettre à l'assemblée du 29 décembre, *quatre-vingt-huit* noms d'auteurs de langue française furent mis de l'avant, ⁹ mais la tâche d'annoter chacun de ces noms des qualificatifs *dignus*, *dignior* et *dignissimus* devenait difficile et l'assemblée se vit dans l'obligation de continuer ses travaux le lendemain. Pour en finir, il fut décidé que les présidents conjoints des diverses sections prépareraient et transmettraient sans délai au président-général Dawson une liste motivée de *vingt* candidatures pour leurs sections respectives avec quelques suppléances au cas de besoin ; ils devaient aussi indiquer les ouvrages qui établiraient les qualifications de ces écrivains afin de courir moins de risques de reléguer au 21^{ème} fauteuil quelque *dignior* ou même *dignissimus*, sauf à corriger les injustices inévitables au cours des vacances qui ne manqueraient pas de se produire avec le temps.

Le gouverneur-général étant revenu au pays, le président Dawson lui fit rapport des délibérations de son comité, et Son Excellence en convoquait aussitôt les membres à venir la rencontrer à Ottawa le 11 février (1882) pour décider les diverses questions discutées jusqu'à ce jour. Les trois représentants de l'élément français, sir James-M. Le Moine, l'honorable M. Chauveau et Faucher de Saint-Maurice, se trouvèrent dans l'impossibilité de se rendre à cette convocation au temps fixé, mais un mémoire des délibérations de la réunion fut préparé par les soins du marquis de Lorne en date du jour même et transmis à chacun des membres du comité, les informant que les dates des

9. Cf. Discours d'inauguration, *loc. cit.*

25, 26 et 27 mai suivant avaient été choisies pour la fondation de la *Société royale* ¹⁰ et les invitant à faire sans retard leurs observations personnelles sur sa composition projetée en deux divisions (littérature et sciences) avec subdivision de chacune d'elles en deux sections qui compteraient un maximum de vingt membres chacune, sauf à en augmenter le nombre après la fondation. Il affirmait en outre le principe de la qualification des membres par la publication d'au moins un volume, ajoutant que, tout en donnant la préférence à ceux-ci, on pourrait y appeler ceux qui auraient rendu des services éminents à la science ou à la littérature canadienne, et il terminait en invitant les membres du comité à soumettre une liste de vingt noms, chacun pour sa section, avec indication des oeuvres qui établiraient les mérites de ces candidats.

En réponse à cette invitation, Faucher de Saint-Maurice fit à Son Excellence des représentations énergiques sur la participation que devaient avoir ceux de sa race dans le rouage de la société projetée, allant même jusqu'à dire : ¹¹ « Je suis opposé à l'augmentation (du nombre des membres) de la Société. Dans le cas où la chose se ferait, je veux la prépondérance de la race canadienne-française; qu'on maintienne la proportion convenue à la dernière assemblée... Je regrette de différer d'opinion avec le savant M. Dawson sur presque toutes les questions que Votre Excellence daigne me soumettre, mais Elle ne doit pas oublier que mes compatriotes sont ici à la tête du mouvement littéraire et que leur influence ne peut être mise de côté. Je ne discute pas, mais je réfère Votre Excellence au paragraphe I de la lettre qu'elle m'a adressée en date du 25 juin 1881. ¹²

10. C'était la première fois que l'académie projetée était désignée sous ce nom.

11. Copie d'une lettre dont la date est omise, mais qui est de l'écriture de Faucher; nous l'attribuons au 15 février 1882.

12. Voir ci-dessus le texte de cette lettre que nous avons reproduite en entier.

On fait souvent état des revendications nationales de nos hommes publics : n'est-il pas juste d'accorder à un humble littérateur la part de mérite qui lui revient dans cette fière affirmation de nos droits?

Une lettre circulaire fut alors préparée par M. Bourinot, en qualité de secrétaire honoraire désigné par le gouverneur-général, pour inviter les auteurs dont les noms avaient été agréés à donner leur adhésion à la future société, donnant en même temps le programme de la réunion et les noms des personnes appelées par Son Excellence à remplir les premières charges. Cette circulaire ayant été soumise aux membres du comité, Faucher de Saint-Maurice se hâtait d'y répondre en réaffirmant son opposition à l'augmentation du nombre des membres et ajoutant : « Dans le cas où l'on jugerait à propos de l'augmenter, j'espère que la proportion accordée aux canadiens-français sera maintenue d'après ce qui a été convenu lors de l'assemblée préliminaire tenue à Montréal. » Il terminait cette lettre en donnant une liste de dix noms pour la section française, tout en déclarant ce choix « délicat et difficile à faire parmi les 127 hommes de lettres que compte le Canada français. » ¹³

Les noms que Faucher de Saint-Maurice avait ainsi triés sur le volet étaient ceux de l'abbé H.-R. Casgrain, Joseph Marquette, Benjamin Sulte, Louis Fréchette, Oscar Dunn, l'abbé (plus tard cardinal) Bégin, l'honorable (plus tard sir) A.-B. Routhier, Pamphile Lemay, Alfred Duclos DeCelles, et au cas où la publication d'un livre serait une condition *sine quâ non* (celui-ci ayant jusqu'alors borné sa fine plume à des articles de revue), ce dernier nom serait remplacé par celui de Paul de Cazes. Il va de soi qu'outre ces noms, les officiers appelés par le gouverneur-général à faire partie du comité d'organisation devaient nécessairement être au nombre des membres de la section, mais Faucher suggérait modestement dans la même lettre,

13. Lettre de Faucher de Saint-Maurice à J.-G. Bourinot en date du 18 février 1882.

de « choisir parmi ces dix noms un homme beaucoup plus qualifié que lui pour être porté à la présidence des lettres françaises. »

Entre temps, sir James LeMoine avait transmis sa liste de candidatures au président Dawson qui l'avait envoyée au marquis de Lorne en même temps que celle de M. Chauveau, et bientôt Faucher recevait du gouverneur la note suivante :

« Febry, 27, 1882.

« Dear Mr Faucher de St. Maurice,

« I hope you will consent to preside.

« I send you the enclosed Lists with observations and request you to be so good as to send me a final list, mentioning the works of each gentleman. I will then send you, from my office, 20 forms asking the gentlemen nominated to join the Society. These will be in French and will request them to mention the work they may prefer to have mentioned opposite their names.

« I remain,

« Yours truly,

(signé) LORNE. »

Il n'y avait plus qu'à s'incliner. Faucher de Saint-Maurice reçut la visite du président Dawson, prit rendez-vous avec sir James LeMoine et conclut une entente avec eux sur tous les points controversés ainsi qu'en fait foi la lettre suivante:

« Québec ce 2 mars 1882.

« A Son Excellence M. le marquis de Lorne,

« Excellence. — J'ai eu le plaisir de recevoir la visite de M. le principal Dawson et d'avoir une conférence avec M. LeMoine. J'ai

l'honneur de vous inclure la liste définitive à laquelle nous nous sommes arrêtés, et de la soumettre à la haute approbation de Votre Excellence. ¹⁴

« Dès qu'Elle m'aura fait tenir les vingt blancs de demandes d'acceptation comme membre de la Société Royale du Canada, je m'empresserai de les adresser à ceux que voudra bien me désigner Votre Excellence.

« Veuillez, Excellence, agréer l'expression de mon profond respect.

(signé) Faucher de Saint-Maurice. »

Les formules d'inscription furent préparées par les soins du gouverneur-général et expédiées aux présidents des quatre sections qui furent chargés de les faire parvenir aux agréés avec une lettre circulaire les invitant à faire partie de la nouvelle société. Les procédés de polycopie étant encore primitifs à cette époque, la lettre que nous avons sous les yeux fut reproduite de l'original au moyen de la presse « à gélatine » ¹⁵ et adressée par Faucher de Saint-Maurice en ces termes :

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à Son désir, Son Excellence le gouverneur-général espère que vous voudrez bien faire partie des vingt premiers membres de la section de littéra-

14. Revenant sur cette question dans une lettre adressée à Benjamin Sulte, en date du 25 décembre 1908, sir James-M. LeMoine déclare que la liste de candidatures qu'il a préparée, de concert avec Faucher de Saint-Maurice, a été ratifiée par le marquis de Lorne *sans y apporter un seul changement*. Avant de clore cette lettre, il s'excuse de son « griffonnage » en disant qu'à 84 ans la main n'est pas aussi solide qu'à 25.

15. Procédé qui consistait à décalquer sur un bain de gélatine un document écrit avec de l'encre communicative pour y appliquer ensuite les copies qu'on voulait en tirer.

ture française de la Nouvelle Société littéraire et scientifique du Canada. La première assemblée de cette Société aura lieu à Outaouais le 25 mai prochain.

« Si vous acceptez, veuillez spécifier à Son Excellence le titre de celui de vos ouvrages que vous désirez voir mentionner à la suite de votre nom.

« Agréez, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(signé) Faucher de Saint-Maurice. » ¹⁶

Des tractations analogues avaient accompagné la formation des autres sections, avec cette différence peut-être que la condition d'avoir publié des oeuvres fut appliquée moins rigoureusement comme condition d'admission dans les sections scientifiques, et c'était logique; absorbés par leurs recherches, ces hommes de science n'avaient pas toujours le temps ni les dispositions voulues pour traiter avec les imprimeurs. ¹⁷

Tous les invités ayant accepté l'honneur qui leur était offert, la *Société royale* fut constituée au total de *quatre-vingts* membres répartis à raison de vingt dans chacune des sections ; mais, dès la première réunion, un membre surnuméraire fut ajouté à la section IV en la personne de Alexander Murray, directeur du service géologique de Terre-neuve, à raison de ses éminents services et des bonnes relations de cette colonie-soeur avec le Dominion du Canada.

Le secrétaire honoraire Bourinot adressa alors à tous les élus une circulaire les invitant à se rendre à Ottawa le 25 mai 1882 pour l'inauguration de la *Société royale du Canada* à dix heures du matin. Cette communication donnait en même temps la liste des premiers

16. Une note de Sulte au bas de cette lettre indique qu'elle fut reçue par lui le 9 mars 1882.

17. S'est-on jamais préoccupé de chercher si un Pasteur ou un Banting avaient publié des volumes avant de leur mesurer la gratitude de l'humanité?

officiers choisis par Son Excellence et le programme des séances qui devaient durer trois jours. Il invitait les membres à y présenter des travaux et annonçait que le public y serait admis.

Tels furent les préludes et les labeurs d'organisation d'une société destinée, dans la pensée de son fondateur, à reconnaître les mérites de ceux qui se livrent à la diffusion des lettres et des sciences en ce pays. L'organisation en fut conduite à bonne fin grâce à la clairvoyance, à l'énergie et à la persévérance du marquis de Lorne dont le terme d'office (1878-1883) comme représentant officiel de Sa Majesté au Canada fut des plus brillants. C'était un homme de haute culture qui a laissé plusieurs volumes remplis de jugements judicieux sur les affaires de notre pays. Il avait épousé la princesse Louise, fille de la reine Victoria, et devint duc d'Argyll en 1900, à la mort de son père.

Nous allons maintenant assister à l'inauguration officielle de notre Institut national qui est aujourd'hui en plein épanouissement.

LA FONDATION

Enfin, le grand jour arriva.

De toutes les parties du Canada, les romanciers, les historiens, les poètes, les mathématiciens, les chimistes, les astronomes, les géologues, les naturalistes, en un mot les représentants de la littérature et de la science qui avaient été choisis par le gouverneur-général se réunirent à Ottawa pour répondre à son invitation.

A peine ces hommes éminents eurent-ils l'occasion de se rencontrer, de se connaître, d'échanger leurs observations sur les questions littéraires ou scientifiques auxquelles ils s'intéressaient, qu'ils purent saisir l'élévation de pensée et constater la clairvoyance qui avaient présidé à la fondation de cette institution. Sir J.-W. Dawson, leur pré-

sident, se fit l'interprète de leurs sentiments à cet égard en disant dans son discours d'inauguration :

« Cette société aura pour effet primordial de créer un lien d'action entre les travailleurs de la pensée qui sont dispersés aux quatre coins du Canada. Nos hommes de science sont si peu nombreux et notre pays est si grand qu'il est difficile de trouver, dans un endroit donné ou à distance raisonnable les uns des autres, une demi-douzaine de chercheurs actifs dans le domaine des sciences. Ils manquent, par ce fait, de sympathie et d'encouragement, ils sont privés des avantages d'une discussion profitable et de cet échange des idées qui a pour effet de rectifier les erreurs et d'encourager dans la poursuite des études. Le travailleur solitaire ne tarde pas à perdre son énergie et à se laisser distraire par des à-côtés frivoles. Même si cette société ne se réunit qu'une fois par an elle aura remédié, dans une grande mesure, aux résultats néfastes de l'isolement. »

Ces paroles sont à méditer. Combien de jeunes intelligences qui faisaient concevoir les plus belles espérances en littérature, en sciences ou en arts ont échoué misérablement faute de conseils, d'encouragements ou de collaboration, et, d'autre part, combien de chefs-d'oeuvres littéraires, de découvertes scientifiques précieuses ne devons-nous pas à la critique judicieuse ou à l'échange altruiste d'observations entre savants !

Aux termes des avis de convocation, les personnes invitées à faire partie de la *Société royale du Canada* se réunirent en séance d'affaires à dix heures de la matinée dans la salle de la Commission des Chemins de Fer, aux édifices du Parlement, pour procéder à l'organisation et aux affaires de routine. Tous les membres du conseil provisoire constitué par le marquis de Lorne étaient présents à l'exception de Goldwin Smith, alors en Angleterre; ils présentèrent un rapport de leurs travaux et firent un certain nombre de recommandations que l'assemblée adopta sans modifications importantes. Le nom officiellement donné à la société était quelque peu encombrant, comme celui

de sa parente de Londres d'ailleurs; ce fut *The Royal Society of Canada for the promotion of Literature and Science within the Dominion* et on résolut d'adresser une requête à Sa Majesté pour lui demander d'en approuver le titre. ¹⁸

La liste officielle des membres fondateurs fut alors proclamée avec indication des travaux qui établissaient leurs qualifications. C'est le rôle d'honneur de notre *Institut National Canadien* et nous croyons devoir, à ce titre, en rapporter les noms pour chacune des sections ainsi constituées. Une bibliographie de leurs travaux se trouve au volume XII (1894) des *Mémoires et Comptes-rendus de la Société royale du Canada*.

SECTION I

LITTÉRATURE, HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DE LANGUE FRANÇAISE

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| 1. Bégin, l'abbé L.-N. | 11. Legendre, Napoléon. |
| 2. Bois, l'abbé L.-E. | 12. Lemay, L.-Pamphile. |
| 3. Bourassa, Napoléon. | 13. LeMoine, sir James-M. |
| 4. Casgrain, l'abbé H.-R. | 14. Marchand, l'hon. Félix-G. |
| 5. Chauveau, l'hon. P.-J.-O. | 15. Marmette, Joseph. |
| 6. De Cazes, Paul. | 16. Routhier, l'hon. A.-B. |
| 7. Dunn, Oscar. | 17. Sulte, Benjamin. |
| 8. Fabre, l'hon. Hector. | 18. Tanguay, l'abbé Cyprien. |
| 9. Faucher de Saint-Maurice, | 19. Tassé, Joseph. |
| 10. Fréchette, Louis-H. | 20. Verreau, l'abbé H.-A. |

18. On sait en effet qu'il n'est pas permis de se servir du nom du Roi ou du qualificatif « Royal » sans l'assentiment de Sa Majesté.

SECTION II

LITTERATURE, HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DE LANGUE
ANGLAISE

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 1. Bourinot, John-George. | 11. Murray, George. |
| 2. Bucke, R.-Maurice. | 12. Murray, Rev. J.-Clark. |
| 3. Dawson, Rev. Aeneas-M. | 13. Reade, John. |
| 4. Denison, George. | 14. Sangster, Charles. |
| 5. Grant, Very-Rev. Principal. | 15. Smith, Goldwin. |
| 6. Kirby, William. | 16. Stewart, George. |
| 7. L'Espérance, John. | 17. Todd, Alpheus. |
| 8. Lindsay, Charles. | 18. Watson, Prof. John. |
| 9. Lyall, Rev. Prof. W. | 19. Wilson, sir Daniel. |
| 10. McColl, Evan. | 20. Young, Prof. G.-Paxton. |

SECTION III

SCIENCES MATHEMATIQUES, PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1. Baillairgé, Charles. | 11. Gisborne, F.-N. |
| 2. Bayne, Herbert-A. | 12. Hamel, Rev. Thomas-E. |
| 3. Carpmael, Charles-H. | 13. Haanel, Prof. E. |
| 4. Chapman, Prof. E.-J. | 14. Harrington, Prof. B.-J. |
| 5. Cherriman, Prof. J.-B. | 15. Hoffman, Christian-G. |
| 6. Deville, E. | 16. Hunt, T.-Sterry. |
| 7. Dupuis, Prof. W.-F. | 17. Johnson, Prof. Alexander. |
| 8. Fleming, Sandford. | 18. Loudon, Prof. James. |
| 9. Fortin, Dr Pierre. | 19. MacFarlane, Thomas. |
| 10. Girdwood, Prof. G.-P. | 20. McGregor, Prof. J.-G. |

SECTION IV

SCIENCES GEOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| 1. Bailey, Loring-W. | 11. Laflamme, Rév. J.-C.-K. |
| 2. Barnston, George. | 12. Lawson, Prof. George. |
| 3. Bell, Robert. | 13. Macoun, Prof. John. |
| 4. Dawson, George-M. | 14. Matthew, George-F. |
| 5. Dawson, sir John-William. | 15. Osler, sir William. |
| 6. Honeyman, Rev. D. | 16. Saint-Cyr, D.-N. |
| 7. Gilpin, Edwin. | 17. Saunders, William. |
| 8. Gilpin, J.-Bernard. | 18. Selwyn, A.-R.-C. |
| 9. Grant, sir James-A. | 19. Whiteaves, J.-F. |
| 10. Jones, John-M. | 20. Wright, Prof. Ramsay. |

MEMBRE SURNUMERAIRE

Murray, Alexander (Terreneuve).

A midi, l'assemblée ayant terminé ses travaux préliminaires, les quatre sections tinrent des réunions séparées pour procéder à leurs affaires respectives. La section de littérature française se réunit dans la tour centrale de l'édifice du Parlement et siégea sous la présidence de sir James-M. LeMoine avec Benjamin Sulte comme secrétaire. Un comité composé de MM. Casgrain, de Cazes, Faucher de Saint-Maurice, LeMoine, Sulte et Verreau fut constitué pour l'étude des règlements et l'on discuta des détails relatifs à l'orientation des travaux de la section.

La séance solennelle d'ouverture avait été fixée à quatre heures aux termes d'une invitation également copiée à la gélatine sur papier à lettre in-12, à l'entête du gouvernement et libellée comme suit :

« *Government House. — Ottawa. — Opening of the Royal Ca-*

nadian Society. — Senate Chamber. — 4 p.m. — 25th inst. — By invitation of the Governor General. — (nom du destinataire). — 24th May 1892. »

La réunion fut des plus brillantes, un grand nombre de dames et de personnalités d'Ottawa ayant pris place aux côtés des membres de la société. Le gouverneur-général fit son entrée, suivi des membres du Conseil, et les nouveaux élus lui furent présentés. Il exposa alors le but de la nouvelle société destinée à créer un lien de cohésion entre les auteurs qui avaient fait leur marque en publiant des ouvrages d'imagination, ou dans l'étude de la nature; il rendit hommage aux écrivains comme aux savants dont les oeuvres s'étaient déjà imposées à l'attention du public; il exprima surtout l'espoir que tous pourraient continuer leurs travaux de façon plus satisfaisante encore à l'avenir par une amicale collaboration.

Le président Dawson, prenant la parole en anglais à la suite du gouverneur-général, insista sur les avantages des relations qui s'établiraient entre les chercheurs des secrets de la science par l'intermédiaire d'un groupement de ce genre et sur le profit matériel que le pays tout entier pouvait en attendre; il soulignait sa pensée à cet égard en faisant cette observation remarquable: « Un vulgaire insecte, une larve, un champignon parasitaire suffisent parfois à déjouer les combinaisons les plus savantes d'un ministre des finances, et le rôle du chercheur qui réussit à combattre victorieusement ce fléau s'élève à un degré d'importance nationale. » ¹⁹

Le vice-président Chauveau, s'adressant en français, fit une revue savante du mouvement politique et littéraire au Canada qu'il termina par la péroraison suivante: « La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit: idéal de l'art, idéal

19. Rappelons, à titre d'exemple, les travaux du botaniste Saunders sur l'amélioration d'un simple grain de blé. Ils ont eu pour résultat de faire rechercher ce produit canadien (le blé Marquis) sur tous les marchés du monde.

de la science, idéal des vertus de l'Évangile! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent du reflet de l'Infini. »

A huit heures du soir, les sections se réunirent dans les pièces qui leur avaient été respectivement attribuées. La section de littérature française siégeait dans la salle No 8 de la Chambre des Communes et le marquis de Lorne avait voulu honorer de sa présence cette première séance de notre *Académie canadienne*. Sir James-M. Le Moine avait galamment déféré à Faucher de Saint-Maurice, son conjoint à la présidence de cette section, l'honneur de prononcer le discours d'inauguration de leurs travaux, fonction dont il s'acquitta dans les termes les plus heureux, en soulignant tour à tour les titres de ses collègues à la distinction dont ils étaient l'objet. Il fut particulièrement applaudi lorsqu'il s'adressa à son ami Louis Fréchette qui venait d'être proclamé lauréat de l'*Académie française*, en disant: « Poète, te rappelles-tu de notre jeunesse, de ce temps

Où nous rêvions gloire, amour et fortune . . .
Et, comme en rêvant l'homme s'étourdit,
Nous nous découpons des fiefs dans la lune,
Le soir, en allant souper à crédit.

Nous aurions voulu, tant nous sentions battre
D'ardeur et d'espoir nos coeurs de vingt ans.
Ivres de désirs, monter quatre à quatre,
Fous que nous étions ! l'échelle du temps.

« Eh bien, tu l'as montée quatre à quatre cette échelle du temps! La coupole de l'Institut a répété les applaudissements de la France qui acclamait en toi, pour la première fois depuis la cession, un fils de la Nouvelle-France. »

Le lendemain, 26 mai, les quatre sections continuent la lecture, suivie de discussion, des divers travaux qui leur sont présentés et pro-

cèdent à l'élection de leurs officiers respectifs pour l'année qui va suivre. De quatre heures à sept, tous sont reçus dans les jardins de Rideau-Hall où le gouverneur-général avait préparé une fête champêtre en leur honneur.

Enfin, la réunion se terminait le samedi 27 mai par la présentation des rapports des différentes sections, par la discussion des questions d'intérêt général et par l'adoption d'une adresse à Son Excellence le gouverneur-général lui exprimant la gratitude des membres pour la fondation de la société, pour l'intérêt qu'il avait pris à ses délibérations, pour le patronage qu'il avait bien voulu lui accorder et pour sa généreuse hospitalité. ²⁰

Les officiers généraux et les organisateurs des sections ayant été continués dans l'exercice de leurs fonctions, le tableau des directeurs de la société se lit comme suit au premier volume de ses délibérations:

Président honoraire et patron:

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE MARQUIS DE LORNE, K.T., G.C.M.G., P.C., &c, gouverneur-général du Canada;

Officiers généraux;

Président: J.-W. DAWSON, C.M.G., LL.D., F.R.S.;

Vice-président: Hon. P.-J.-O. CHAUVEAU, LL.D., Litt. D.;

Secrétaire honoraire: J.-G. BOURINOT, B.A., F.S.S.;

Trésorier honoraire: J.-A. GRANT, M.D., F.G.S.

20. Le procès-verbal autographe des délibérations de la section I, rédigé par Benjamin Sulte, son secrétaire, se trouve au nombre des manuscrits recueillis par Gérard Malchelosse avec ses autres documents. Il comprend cinq pages de format « petit foolscap » et porte au pied l'annotation suivante écrite de la main de sir James-M. LeMoine au moment de son adoption: « Ce procès-verbal ayant été lu ce jour à la séance du matin, le Président demanda à l'assemblée s'il contient un exposé véridique de ce qui avait eu lieu aux séances annuelles de mai 1882 et nul (*sic*) objection n'étant faite, la Président l'a signé avec le Vice-Président et le Secrétaire. Ottawa 22 mai 1883 » (signé) J. M. Le Moine, Président, (signé) Faucher de Saint-Maurice, vice-président, (signé) Benjamin Sulte, secrétaire.

Officiers des sections

SECTION I

Président: J.-M. LeMOINE;

Vice-président: FAUCHER DE SAINT-MAURICE;

Secrétaire: BENJAMIN SULTE.

SECTION II

Président: DANIEL WILSON, LL.D., F.R.S.E.;

Vice-président: GOLDWIN SMITH, D.C.L.;

Secrétaire: GEO. STEWART, Jr.

SECTION III

Président: T. STERRY HUNT, LL.D., F.R.S.;

Vice-président: CHARLES-H. CARPMAEL, M.A.;

Secrétaire: J.-B. CHERRIMAN, M.A.

SECTION IV

Président: A.-R.-C. SELWYN, LL.D., F.R.S.;

Vice-président: GEORGE LAWSON, Ph.D., LL.D.;

Secrétaire: J.-F. WHITEAVES, F.G.S.

On constatera peut-être avec étonnement que les noms des officiers de la section française sont les seuls qui ne soient pas suivis d'initiales majestueuses dans cette liste officielle. Leur mentalité ethnique est plutôt de tenir sous le boisseau les titres dont ils pourraient également faire état ; mais, devant cette infériorité apparente, nous ne pouvons nous défendre de songer à ce quatrain d'un opéra célèbre qui pourrait s'appliquer facilement à chacun d'eux :

Plus grand dans son obscurité,
Qu'un roi paré du diadème,
Il semblait porter en lui-même
Sa grandeur et sa royauté.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

A quelques exceptions près, la fondation de la *Société royale* fut accueillie avec joie. On se félicitait de la reconnaissance d'une élite intellectuelle au Canada; on se réjouissait de l'impulsion que cette consécration officielle ne manquerait pas de donner aux travaux des nouveaux « immortels » et des résultats féconds d'une collaboration fraternelle entre eux. On comprenait, en un mot, que cette institution marquerait une ère nouvelle dans le mouvement scientifique et littéraire de notre pays.

L'exemple vint de haut: Sa Majesté la reine, de qui la nouvelle institution avait sollicité la prérogative de s'intituler Société « royale, » donna gracieusement ce consentement par dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies en date du 22 août 1882. Le Parlement du Canada accueillit favorablement la demande d'incorporation des fondateurs et donna l'existence légale à leur association par une loi sanctionnée le 25 mai 1883; il leur accordait en même temps, à la demande du gouverneur-général, un octroi de \$5,000.00 pour la publication des Mémoires et Comptes-rendus de la société; plus tard il en porta le chiffre à \$8,000.00, mais il se voyait obligé de le réduire en 1932, à la suite de la dépression financière dont le monde entier a ressenti les effets.

Cet octroi n'ayant été versé qu'en 1883, la nouvelle institution n'avait aucune ressource qui pût lui permettre l'impression d'un compte-rendu de sa fondation, et pourtant, cette publication s'imposait. Le président Dawson et le vice-président Chauveau décidèrent d'y pourvoir à leurs frais personnels, mais, encore ici, la lutte séculaire des droits de la langue française entra sur ce terrain. M. Chauveau voulait une brochure entièrement bilingue, tandis que M. Dawson s'entêtait à ne publier en français que ce qui avait été présenté dans cette langue. Dans une lettre « confidentielle » écrite à Benjamin Sulte en date du 14 juin 1882 (et dont la *confidence* peut aujourd'hui être

violée par une prescription de plus de cinquante ans et la mort de toutes les parties en cause) M. Chauveau écrivait: « Je ferraille en ce moment contre Dawson qui s'est mis en tête de ne publier en français que ce qui s'est fait en français. Je risque de publier à mes frais une brochure française, laissant Dawson mettre autant de français qu'il voudra dans sa brochure anglaise. Cela entre nous. Nous aurons beaucoup à ferrailer plus tard. »

Effectivement, le président Dawson faisait mention de cette publication à l'ouverture de la session suivante en ces termes: « It is no doubt a matter of regret that the Transactions of our first meeting could not be immediately published. In the absence of any pecuniary means for this purpose, the President and Vice-president ventured to issue, on their own responsibility, a pamphlet of twenty-two quarto pages, containing the inaugural addresses and a summary of proceedings. » Le vice-président Chauveau avait publié de son côté une brochure de format identique donnant en langue française le compte-rendu de cette réunion. ²¹

Cette attitude patriotique de M. Chauveau pour la défense des droits de sa race se retrouve dans la lettre citée plus haut lorsqu'il se défend du reproche que DeCelles lui avait publiquement fait de n'avoir pas suffisamment préparé son discours d'inauguration pour un auditoire aussi distingué: « J'en avais une de préparation, dit-il; j'en avais même trop. Malheureusement je n'ai pas pu mettre tout cela au net et ce que j'avais écrit aurait fait un discours deux fois long

21. Ces deux documents sont à peu près introuvables aujourd'hui. Ils ne sont pas mentionnés dans l'*Inventaire Chronologique* de Dionne ni dans l'*Essai de Bibliographie* de Gagnon; mais à la suite de nombreuses recherches, j'ai réussi à repérer un exemplaire de la brochure anglaise à la bibliothèque du Parlement d'Ottawa; un exemplaire de l'autre a été offert en vente il y a quelques années par le libraire Ducharme sous le No 17248 de son catalogue, et je me suis empressé de m'en rendre acquéreur. La première correspond à la description donnée ci-dessus par M. Dawson; la seconde contient 24 pages de texte, et les fiches de M. Ducharme mentionnent qu'elle a été tirée à cinquante exemplaires numérotés.

comme celui que j'ai prononcé. La raison pour laquelle je n'ai pas pu mettre mon manuscrit au net de manière à pouvoir le lire, c'est que j'ai passé tout mon temps à Rideau-Hall à ferrailer pour la nationalité. Et voilà comme on est récompensé ! J'aurais bien des choses à vous raconter là-dessus. » ²²

Grâce à l'octroi du Parlement, la *Société royale* a pu faire oeuvre utile en publiant les travaux de ses membres et en les portant ainsi à la connaissance des lettrés et des savants. Cinquante-quatre volumes d'une moyenne de 800 à 1,000 pages chacun, avec de copieuses illustrations, en ont été publiés jusqu'à ce jour en trois séries: la première, comprenant douze volumes *in-quarto*, conduit de l'origine jusqu'à l'année 1894 inclusivement; le format en fut alors réduit à l'*octavo*, et une deuxième série, comprenant également douze volumes, nous conduit jusqu'en 1906; enfin la troisième série se continue dans le même format depuis lors. Les auteurs des travaux ainsi publiés ont droit d'obtenir un tirage à part de leurs écrits moyennant un léger supplément.

La mentalité d'un chercheur étant de ne rien perdre, pour la raison que tout renseignement peut être utilisé tôt ou tard, soit par celui qui en a fait la découverte, soit par un autre, le champ des études présentées à la Société royale et leur importance sont des plus variés. A l'inverse d'une simple communication de dix lignes faite par J.-B. Cherriman à la session de 1882, donnant la formule algébrique de la *Marche du Fou* dans le jeu d'échecs, on trouve dans les comptes-rendus des travaux de cette société un *Inventaire Chronologique de Bibliographie Canadienne* préparé par N.-E. Dionne en 1905, 1906, 1907 et 1909 qui compte environ 800 pages avec un supplément publié en 1912. Si l'on considère l'étendue et la diversité de ces travaux, soit dans le domaine des lettres ou dans celui des scien-

22. Mettons cette déclaration en regard de la lutte soutenue par Faucher de Saint-Maurice en faveur des Canadiens-français dans l'organisation de la société.

ces, on ne peut nier que leur ensemble ait considérablement aidé au développement des activités intellectuelles de notre pays.

Et pourtant, ce concert de louanges ne s'est pas fait entendre sans quelques voix discordantes. Les journaux anglais, fidèles à leurs traditions ethniques, ont accueilli l'oeuvre et ses artisans avec sympathie; ils lui ont accordé le *fair-play* britannique en ajournant le prononcé de leur jugement suivant les résultats qu'elle produirait. La presse de langue française, également fidèle à ses traditions, prit aussitôt parti; quelques journaux louèrent la nouvelle institution, tandis que d'autres la traitèrent avec indifférence, sinon avec mépris.

Parmi ces derniers se trouvait le *Canada* (d'Ottawa) qui avait pourtant accueilli avec sympathie, deux ans auparavant, les articles de Sulte sur le projet d'un Congrès littéraire, mais qui disait, le jour même de la clôture des séances de la Société royale (27 mai 1882): « Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne quelques détails au sujet de cette affaire. Si concis qu'ils soient, ils sont assez longs, croyons-nous, si on les mesure à l'intérêt que provoque la création du marquis de Lorne: le « Royal Society of Canada. »

Alfred D. DeCelles, qui croyait avoir été écarté des cadres des fondateurs par l'opposition de l'hon. P.-J.-O. Chauveau, reprochait publiquement à ce dernier d'avoir fait un four de son exposé du mouvement littéraire au Canada français.

Mais la critique la plus acerbe vint d'un jeune homme de dix-neuf ans qui signait du pseudonyme « E. Rongelin, »²³ dans le *Canada* du 31 mai 1882, un article où il condamnait les principes fondamentaux de la *Société royale*, s'insurgeait contre sa composition, déplorait l'exclusion de plusieurs personnalités qui auraient dû y figurer, tout en

23. Anagramme de « Léon Gérin », fils d'Antoine Gérin-Lajoie, un de nos auteurs les plus estimés dont le nom fut écarté des candidatures à cause d'une maladie qui ne lui laissait aucun espoir de survivre et dont il mourut en effet trois mois plus tard. (Audet et Malchelosse, *Pseudonymes Canadiens*, p. 122).

soulignant le fait que d'autres avaient refusé d'en faire partie ²⁴ et servait un brocard de premier ordre au président de la section française, sir James-M. LeMoine, qu'il qualifiait « d'écrivain anglais. » Cet éreintement général se terminait sur l'appréciation suivante qui reflète le ton de l'article: « C'est sans doute l'absurde nomination que nous venons de signaler qui a fait passer inaperçue jusqu'à cette heure, celle au poste d'académicien d'hommes méritant tout autre nom que celui-là, d'auteurs d'ouvrages inédits et même d'auteurs n'ayant jamais pris la plume. Ceci entrerait dans les vues des deux ambitieux qui, grâce aux plus vils artifices, se sont placés à la tête de la section de la littérature française. Ils avaient tout intérêt à s'entourer de nullités, afin de régner sans rivaux; et si, dans cette académie, nous voyons plusieurs de nos littérateurs éminents, c'est qu'ils devaient inévitablement s'y trouver et qu'on a craint de les en exclure. »

Mais la *Société royale* était née viable; elle devait survivre à cette attaque et à beaucoup d'autres. Bien plus, elle prenait une noble revanche en ouvrant largement ses portes au jeune détracteur seize ans plus tard (1898). Léon Gérin est en effet devenu l'un des membres les plus distingués de cette institution qu'il a fait profiter de ses études sociales et économiques, et dont il a occupé brillamment la présidence pendant le terme de 1933-1934.

LE 21^e FAUTEUIL

Dans un livre de conception originale et d'une amusante exécution, Arsène Houssaye a raconté l'histoire putative du *Quarante-et-unième fauteuil de l'Académie française*, qu'auraient occupé nombre d'hommes éminents devant qui les portes de la docte académie sont restées closes, mettant même habilement dans la bouche de ces « écar-

24. Benjamin Sulte nous apprend qu'Alfred Garneau avait décliné cette invitation « avec courtoisie » et J.-C. Taché « avec insolence. »

tés » les discours de réception qu'ils auraient prononcés dans le style propre à chacun d'eux.

Nous n'entreprendrons pas de pasticher maladroitement cette oeuvre maîtresse, mais, de même que notre rôle de chroniqueur impartial nous faisait un devoir de rapporter l'écho des critiques dont notre Institut national fut l'objet, qu'il nous soit permis de signaler brièvement quelques noms d'auteurs dont notre littérature s'honore, bien qu'ils aient été relégués au 21^{ème} fauteuil de notre académie lors de sa fondation.

Et tout d'abord, Antoine Gérin-Lajoie, auteur de *Jean Rivard, le défricheur*, et de *Jean Rivard, économiste*, deux volumes qui sont encore aujourd'hui des manuels de patriotisme canadien, auteur d'un *Catéchisme politique* et d'une histoire (posthume) de l'établissement du gouvernement responsable sous le titre de *Dix ans au Canada*. Gérin-Lajoie, dont le nom s'auréole également de ce chant élégiaque devenu presque national : *Un Canadien errant*, avait été mis au nombre des candidats les plus marquants appelés à faire partie de ce cénacle, ²⁵ mais on invoqua, paraît-il, l'état de sa santé pour l'en écarter et il mourait effectivement au mois d'août suivant. L'ingratitude de ses compatriotes aurait-elle contribué à provoquer ce dénouement ? Dans une esquisse biographique présentée à la *Société royale* trois ans plus tard, l'abbé Casgrain nous dit « qu'il fut très sensible à cette injustice. »

L'honorable Joseph Cauchon, un des plus vigoureux polémistes de l'époque, fut également au nombre des « écartés » bien qu'il eût été proposé et fortement appuyé par son collègue en politique M. Chauveau. Journaliste, physicien, député, ministre, président du Sénat, puis lieutenant-gouverneur du Manitoba (de 1877 à 1882), il avait pourtant publié des volumes recherchés sur les sciences physi-

25. L'hon. P.-J.-O. Chauveau en donne énergiquement l'assurance dans une lettre qu'il adressait à Benjamin Sulte, beau-frère de Gérin-Lajoie, en date du 14 janvier 1887.

ques et sur la politique: *Notions élémentaires de physique* (1841); *Etude sur l'union projetée des provinces britanniques*, (1858); *l'Union des provinces* (1865). L'éloignement de sa résidence au temps de l'organisation de cette société a dû contribuer à le faire oublier.

L'abbé Léon Provancher, un précurseur et propagateur des sciences naturelles en ce pays, devant qui tous les botanistes et les biologistes s'inclinent aujourd'hui, auteur d'un *Traité de botanique* (1858), d'une *Flore canadienne* (1863) et d'une *Faune entomologique du Canada* commencée en 1877 et terminée en 1883, fondateur en 1868 du *Naturaliste canadien* dont la publication s'est continuée sans interruption jusqu'à nos jours; ce savant, ce travailleur, qui devait plus tard écrire des récits de voyages intéressants en Terre Sainte et aux Antilles, n'avait pas été jugé digne de s'asseoir sous la coupole de l'Institut canadien à titre de membre de la section IV en 1882. On répara cette erreur en 1888 et ses collègues, anglais comme français, lui ont rendu, par la suite, un juste tribut d'hommage en donnant son nom au musée des sciences naturelles à Québec.

En cette même année 1888 la section de littérature, d'histoire et d'archéologie faisait la même réparation d'honneur à l'abbé Jean-André Cuoq, maître incontesté des études linguistiques sur les Indiens de l'Amérique du Nord, qui avait publié, sous le pseudonyme de « N. O. » en 1864, une réfutation du *Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages*, et, en 1866, des *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*. Missionnaire auprès des Indiens du lac des Deux-Montagnes (à Oka), il se trouvait dans un milieu propice à la poursuite de ses travaux qui se traduisirent par un *Lexique de la langue Iroquoise* (1882) et un *Lexique de la langue Algonquine* (1886).

Nous ne voudrions pas prolonger cette énumération outre mesure ni critiquer le choix des fondateurs de la société, car il aurait fallu en étendre les cadres pour rendre justice à des hommes tels que Mgr Raymond, Edmond Lareau, Arthur Buies et William Chapman,

qui auraient été dignes d'en franchir le seuil mais qui n'y furent jamais admis, et d'autres comme Alphonse Lusignan, Alfred D. DeCelles et Ernest Gagnon qui y furent appelés tardivement.

Parmi les victimes les plus incessantes du destin, la fatalité semble s'être acharnée sur le poète William Chapman, auteur des *Québécoises* (1876), des *Feuilles d'érable* (1890), des *Aspirations* (1904), des *Rayons du Nord* (1910) et des *Fleurs de givre* (1912) dont la candidature avait été proposée au moment de la fondation; sa célèbre polémique avec Fréchette lui avait fermé les portes de l'Athénée du vivant de ce dernier, mais elles devaient enfin s'ouvrir devant lui trente-cinq ans plus tard (1917); cette fois, ce fut l'ennemie séculaire à qui nul ne résiste, la Mort, qui s'interposa entre sa mise en nomination et la date assurée de son élection.

LES IMMORTELS

Ce qualificatif des membres de l'*Académie française* leur était plutôt appliqué dans le sens péjoratif à l'origine; il est aujourd'hui passé dans le langage courant et c'est pourquoi nous nous permettons d'en faire usage en parlant des élus de notre *Académie canadienne*.

Physiquement d'ailleurs, on aurait pu croire qu'il en fut ainsi. Pendant les huit années qui suivirent la fondation, un seul des «immortels» de la section française, Oscar Dunn, passait prématurément de vie à trépas le 15 avril 1885 à l'âge de quarante ans. Il fut remplacé par Alfred D. DeCelles dont la candidature avait été chaudement recommandée dès l'organisation de la société, et, en même temps, Alphonse Lusignan était appelé à remplir la vacance créée par la démission de Napoléon Bourassa qui avait manifesté le désir de passer sur la liste des membres en retraite. L'abbé Bois, démissionnaire en 1887, fut également remplacé par l'abbé Cuoq l'année suivante, tandis qu'en 1890 Laurent-Olivier David fut appelé à remplir la vacance causée par la mort de l'hon. P.-J.-O. Chauveau.

De *dix* membres que le marquis de Lorne voulait d'abord attribuer à chaque section, il fut décidé d'augmenter le nombre à *vingt* lors de la fondation, et, en dépit des restrictions de la première heure, l'élasticité des règlements permit ensuite aux sections de se livrer à une véritable débauche d'immortalité officielle, de sorte que les membres en activité sont aujourd'hui au nombre de plus de *trois cents* ²⁶ outre ceux qui sont « en retraite » et les correspondants des pays étrangers. La section I a *doublé* son nombre original, mais elle en a fixé la limite à quarante comme *l'Académie française*, tandis que la section II l'a *triplé*, et la section III *quadruplé*; la section IV s'est d'abord *dédoublée* et compte aujourd'hui le *triple* de ses membres originaires, alors que la section V, essaimée de la section IV en 1918, en est déjà rendue à près de soixante membres.

Bien plus, un referendum a été adressé par le président Burpee au mois de janvier dernier, demandant aux membres des différentes sections s'ils ne seraient pas d'avis de conférer la distinction de « membre associé » aux auteurs de certains travaux qui, sans justifier pour le moment leur élection à la dignité de « membre actif » d'une section, les désigneraient en quelque sorte à remplir une vacance future.

Nous ne croyons pas cette innovation désirable, en autant qu'elle amoindrirait le prestige des membres dont les états de service ont subi l'épreuve du temps. Elle est contraire à la pensée de son fondateur et aux principes de ses modèles, *l'Institut de France* et *The Royal Society of London*; elle est même en contradiction formelle avec l'opinion exprimée, il y a cinq ans à peine, par son auteur lui-même qui écrivait à l'occasion du cinquantenaire de la *Société royale*: « From time to time, there have been men in the Society who have proposed that the limitation of membership be abandoned; . . . that, one

26. Chiffre supérieur à celui de *l'Institut de France* dans un pays dont la population est quatre fois inférieure en nombre.

cannot help feeling, would be a most unfortunate move. It would, in fact, destroy the whole character of the Royal Society. » Encourageons les jeunes auteurs, les chercheurs, en leur ouvrant les portes des sociétés littéraires et scientifiques où ils pourront faire valoir leurs talents, mais réservons la distinction de « Membre de la Société royale » comme *couronnement* d'œuvres accomplies et non comme *encouragement*.

Les vacances qui se produisent dans la liste des membres ont pour cause: (a) le *décès*; (b) la *démission* volontaire qui donne au démissionnaire le droit de se faire inscrire sur la liste des « membres en retraite »; (c) la *radiation* pour cause d'inactivité qui se prononce automatiquement contre celui qui a passé deux ans sans assister à une réunion annuelle ou sans y présenter de travaux; et enfin (d) la *permutation* d'un membre qui passe à une autre section.

Un *diplôme* d'affiliation en langue latine est décerné aux membres de la société depuis 1903. Le sceau officiel représente un livre ouvert avec la devise: « *Eodem diversis nitimur studiis* » entouré de l'inscription « *Regalis Societas Canadensis MDCCCLXXXII*, » avec une bordure de feuilles d'érable. Trois *médailles* d'or offertes par sir Joseph Flavelle, par Lorne Pierce et par J.-B. Tyrrell sont attribuées annuellement aux membres choisis par un jury comme prix de travaux scientifiques, littéraires et historiques respectivement.

Si nous consultons maintenant la liste des écrivains de langue française qui ont été admis à faire partie de la *Société royale* jusqu'à ce jour, nous en comptons 93 dans la section I (Littérature, Histoire et Archéologie de langue française); 1 dans la section II (Littérature, Histoire et Archéologie de langue anglaise); 6 dans la section III (Sciences mathématiques, physiques et chimiques); 8 dans la section IV (Géologie et Minéralogie); et 2 dans la section V (Botanique et Zoologie); soit un total de 110 écrivains et chercheurs de langue française.

Et si la curiosité nous pousse à relever les noms des savants de

même origine qui font *actuellement* partie de la docte société, nous constatons avec tristesse qu'il ne s'en trouve *pas un seul* parmi les 80 mathématiciens, physiciens et chimistes qu'on y compte, tandis que *deux* seulement son au nombre des 60 géologues et minéralogistes, et *deux* autres sont perdus parmi les 60 botanistes et zoologistes de la section V.

Cette humiliante pénurie est-elle attribuable au fait que les compétences nous feraient défaut dans ces sphères ou s'il faudrait en conclure que nos hommes de science n'étant pas suffisamment connus de la majorité des membres anglais de ces sections, leurs candidatures sont écartées au profit d'autres personnes qui ne les valent peut-être pas, mais dont les relations sont plus étendues ? C'est assurément le cas du Frère Marie-Victorin dont la candidature a été repoussée à deux reprises dans la section de biologie et qui est entré plus tard à la *Société royale* par la porte de la section I grâce à ses exquis productions littéraires, pour être ensuite réclamé par la section V après qu'elle eût ouvert les yeux à la valeur de ses travaux scientifiques.

Nous connaissons également, parmi nos compatriotes, nombre d'autres savants, médecins, chimistes, physiciens, géologues, minéralogistes, radiologistes, mathématiciens, astronomes, botanistes, ingénieurs et polytechniciens en général qui ont tous les mérites et la compétence voulus pour se faire ouvrir les portes de la *Société royale*, mais qui n'osent y frapper de peur d'une déconvenue. Espérons que cette mésentente ne nous obligera pas, tout de même, à réclamer la création d'une section nouvelle pour les sciences de langue française, comme nous l'avons pour la littérature et l'histoire.

Si l'on admet volontiers que les oeuvres de la section littéraire de langue française ne pâlisent pas auprès de celles de la section soeur, n'y a-t-il pas lieu de dire également que les travaux d'un Laflamme, d'un Provancher, d'un Hamel, d'un Masson et d'un Marie-Victorin se comparent suffisamment à ceux des Dawson, des Sterry

Hunt, des Macoun, des Carpmael, des Selwyn, des Osler et des Banting, pour nous justifier de préconiser une collaboration loyale entre tous les hommes de science au sein de notre Institut national ?

Qu'il nous soit donc permis, en terminant cet article, d'exprimer le vœu d'une reconnaissance adéquate des mérites de nos littérateurs et de nos savants, sans distinction de l'une ou l'autre des deux langues officielles de notre pays, au bénéfice de la patrie commune et pour le plus grand avantage de l'humanité.

Et glorifions la mémoire du marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, qui a serti le plus beau fleuron de sa couronne en consacrant les mérites littéraires et scientifiques de nos compatriotes et en établissant une parité d'hommage à l'adresse des deux races principales de ce pays par la fondation de la *Société royale du Canada*.

A handwritten signature in dark ink, reading "Victor Morin". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right.